

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SAMAYA » en abrégé « SCI SAMAYA »

Siège ABIDJAN-COMMUNE DE MARCORY, QUARTIER
ZONE 4C, RUE THOMAS EDISON, Lot 165, Ilot 16514

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/09/2024 reçus par Me ADOU NANGON , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 26/09/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
SAMAYA » en abrégé « SCI SAMAYA »

Objet : - Achats, constructions et locations ;

- l'acquisition par voie d'achat, d'apport, de cession, de bail de tous terrains ou de droits immobiliers quelconques ou encore par tout autre moyen, la prise à bail, la mise en valeur par l'édification, de constructions ou par l'aménagement des constructions existantes ;

- Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement aux immeubles, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COMMUNE DE MARCORY, QUARTIER
ZONE 4C, RUE THOMAS EDISON, Lot 165, Ilot 16514

Dirigeant(s) M FERZLE SEMI MICHEL (ADMINISTRATEUR),
M EZZEDDINE ALI (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00177 du 11/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69535/GTCA/RC/2024 du 11/11/2024

